

4. Un système commercial et financier international plus équitable pour prévenir l'insécurité humaine

Le contexte socio-économique difficile dans lequel évolue la majeure partie des pays africains offre un terrain fertile à la prolifération des conflits. Promouvoir la paix et la sécurité en Afrique demande donc, avant tout, de s'attaquer aux causes profondes des conflits armés, particulièrement l'insécurité économique et sociale alimentée par l'inégale répartition des richesses et la pauvreté galopante dans plusieurs pays africains. Pour contribuer effectivement à la prévention des conflits et à la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique de manière générale, le Canada devrait continuer à militer activement auprès de ses partenaires donateurs afin qu'ils prennent des mesures pour réduire les risques d'insécurité en Afrique.

4.1. Favoriser les échanges commerciaux

Le Canada devrait promouvoir activement l'accès des produits africains aux marchés des pays du Nord et de démantèlement des mesures protectionnistes tarifaires et non tarifaires (comme dans l'agriculture et le textile). Il est en effet contradictoire d'exiger l'ouverture des marchés intérieurs des pays africains, tout en maintenant des obstacles à la commercialisation de leurs produits. Une telle attitude affaiblit leur position dans le marché mondial et accroît leur dépendance à l'égard de l'exportation de produits primaires dont les cours ne cessent de baisser. À long terme, un régime commercial plus équitable rendrait les pays africains moins dépendants de l'aide étrangère. Les annonces du Canada à ce sujet en marge du sommet de Kanaskakis doivent être suivies de résultats concrets.

4.2. Briser le cercle vicieux de l'endettement

Il est nécessaire de briser le cercle vicieux de l'endettement. Le Canada, déjà connu comme un chef de file pour ces questions, doit continuer à militer activement auprès des pays et institutions créanciers pour l'annulation de la dette des pays africains les plus vulnérables, tout en promouvant la reconversion en investissements et la réduction significative du poids de la dette pour les pays moins endettés. Ces mesures de réduction devront porter sur le principal et non plus sur le service de la dette. Ce fut le cas des programmes d'allègement qui ont eu un impact infime. Sans des mesures pour débarrasser les pays africains du poids de l'endettement qui grèvent lourdement leurs ressources, il leur sera difficile de sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance, donc de l'insécurité propice aux conflits et aux guerres.

4.3. Repenser l'ajustement structurel

Une décennie d'ajustement structurel a suffisamment montré les limites et les conséquences des solutions clé en main dictées par les institutions financières internationales et cautionnées par les donateurs à des pays africains dépendant de l'aide étrangère. Le Canada devrait jouer un rôle de chef de file pour repenser la lutte contre la pauvreté sur un mode qui restitue aux États et aux autres acteurs locaux leur légitimité comme maître de leur développement, et qui privilégie aussi la redistribution, la promotion du développement humain et la généralisation de la sécurité humaine. Le Canada devrait demander l'arrêt des